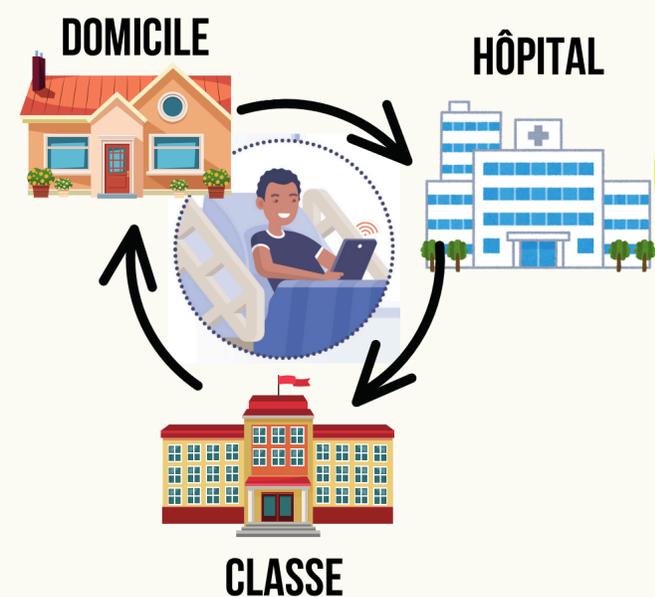


TED-i

Le robot de télé-présence,
une solution pour
les élèves empêchés de scolarité !



POUR QUI ?

Les élèves scolarisés atteints d'une maladie physique grave supérieure à 2 mois



COMMENT ?

Mise à disposition d'un robot de télé-présence en sollicitant le service de l'APADHE de votre département



POURQUOI ?

- Maintenir le lien social
- Assurer la continuité pédagogique



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous avez identifié un élève empêché ?
Rendez-vous sur le site de la DRANE pour
retrouver toutes les modalités



PARTENAIRES

Région Académique Hauts de France - DSDEN - SAPAD - Région Hauts de France-
Département - Réseau Canopé - Awabot